

Grands événements sportifs : la nécessité d'une réévaluation

PAR JEAN-JACQUES GOUGUET ET JEAN-FRANÇOIS BROCARD ¹

Lorsque paraîtra ce numéro, la coupe du monde de football 2014 battra son plein, avant la grande finale prévue le 13 juillet dans le stade de Rio de Janeiro. C'est en effet le Brésil qui, cette année, accueille la compétition sans doute la plus suivie à travers la planète et qui, pour ce faire, a entrepris de vastes travaux qui ont duré plusieurs années et mobilisé d'importantes sommes d'argent. Un tel investissement financier pour organiser ce type d'événement, qui plus est dans un pays certes émergent, mais dont une part encore importante de la population ne bénéficie aucunement des retombées de la croissance économique, est-il justifié ?

C'est l'une des questions centrales abordées ici par Jean-Jacques Gouguet et Jean-François Brocard, dans leur réflexion sur l'intérêt véritable, pour un pays ou une ville, d'accueillir de grands événements sportifs. Tirant dans un premier temps les enseignements de bilans réalisés après diverses grandes manifestations du même ordre (jeux Olympiques, coupes du monde...), les auteurs soulignent les impacts économiques incertains et la charge financière que cela induit parfois à long terme pour les territoires organisateurs. Ils insistent également sur la non-prise en compte d'externalités pourtant coûteuses aux plans économique, social et désormais environnemental. Puis ils examinent les perspectives qui découlent de ces bilans mitigés pour l'organisation de grandes manifestations sportives à venir, compte tenu d'une part des héritages qui résultent de ces événements (en

1. Respectivement directeur scientifique des études économiques et chercheur au CDES (Centre de droit et d'économie du sport), OMIJ (Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques), université de Limoges.

termes d'infrastructures, d'image de marque...), d'autre part de la façon dont les décisions sont prises en la matière. Ils soulignent ainsi la nécessité de bien choisir les instruments d'aide à la décision (notamment lors de la réalisation d'études d'impact ex ante), et le risque croissant que l'organisation de grands événements sportifs ne soit plus possible dans les pays démocratiques (en raison de la sensibilité des opinions à l'égard du bon usage des deniers publics, et de la priorité donnée aux aspects sociaux et environnementaux). S.D. ■

Les grands événements sportifs comme les jeux Olympiques (JO) ou la coupe du monde de football font aujourd'hui l'objet de multiples controverses. La question est de savoir s'il est légitime ou non pour une ville ou un pays d'organiser l'accueil de tels événements, qui apparaissent pour les uns comme un puissant levier de développement économique et social, mais pour les autres comme un véritable désastre économique, financier, social et écologique². En effet, les grands événements sportifs depuis les JO de Barcelone (1992) sont conçus comme de vastes opérations de restructuration urbaine. On profite de l'événement pour accélérer la réalisation d'opérations d'aménagement qui prendraient sinon trop de temps pour de multiples raisons³.

La décision de l'accueil est ainsi dominée par d'autres logiques que la seule dimension sportive et résulte de l'interaction complexe entre de multiples parties prenantes aux intérêts contradictoires :

— Les populations concernées cherchent à faire respecter leurs

droits souvent bafoués (logement, dignité, conditions de travail, déplacements forcés, activité économique...).

— Les multinationales veulent maximiser leurs profits.

— Les États font de l'événement un enjeu politique majeur d'image de marque sur la scène internationale.

— Les organisations sportives, depuis les années 1980, sont rentrées dans une logique de rentabilisation financière de l'événement.

Il apparaît ainsi, à l'énoncé de ces objectifs, que l'évaluation de l'impact économique et social des grands événements sportifs sur les pays et villes d'accueil va être un exercice très délicat. Tout d'abord, ce calcul fait l'objet d'une instrumentalisation de toutes les parties prenantes, qui veulent justifier la légitimité de l'organisation pour certaines, ou le rejet pour d'autres. Il existe ensuite de nombreuses externalités économiques, sociales et environnementales qui sont très difficiles à évaluer et dont l'intégration paraît essentielle pour un calcul complet. Il n'y a pas, enfin, d'instruments d'aide à

2. DUCHATEL Julie (sous la dir. de), *La Coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*, Genève : CETIM (Centre Europe tiers-monde), 2013.

3. GOUGUET Jean-Jacques, « Anticiper l'héritage des grands événements sportifs : l'exemple des jeux Olympiques », *Juristourisme*, n° 151, mars 2013, p. 20-24.

la décision sur un mode participatif qui aient été expérimentés au-delà d'un référendum comme à Munich pour les JO d'hiver 2022. Nous nous proposons donc, dans cet article, d'éclairer deux questions :

— Quels enseignements peut-on tirer des divers bilans contradictoires qui ont été faits de l'accueil des grands événements sportifs ?

— Quelles perspectives peut-on envisager pour les grands événements qui se préparent à l'heure actuelle au Brésil, en Russie et au Qatar, et quelles préconisations dans l'amélioration des instruments d'aide à la décision pourrait-on faire ?

Éléments de synthèse

Le calcul de l'impact économique des grands événements sportifs à court ou long terme fait l'objet d'évaluations très différenciées de la part des économistes. Au-delà des querelles de méthodes qui rendent le calcul incertain, il y a également toute la difficulté de la prise en compte des externalités liées à l'événement.

Un impact économique incertain

À court terme

L'impact macroéconomique à court terme de l'accueil de grands événements sportifs est sérieusement remis en cause par les écono-

mistes, et cela au regard de plusieurs indicateurs :

— Les pays organisateurs de coupe du monde de football depuis 30 ans ont tout d'abord obtenu des résultats moindres que prévu en termes de croissance économique au cours de l'événement⁴. L'impact net de l'accueil de la coupe du monde en Afrique du Sud n'a ainsi permis qu'une augmentation de 0,54 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010 pour un investissement public total de 39,2 milliards de rands (environ 2,71 milliards d'euros)⁵.

— Un modèle d'équilibre général a montré que les JO de Sydney de 2000 ont entraîné une baisse de 2,1 milliards de dollars US (1,5 milliard d'euros) de la consommation en Australie⁶.

— L'impact sur l'emploi est également à nuancer. Il y a de fait une création d'emplois à court terme, principalement dans les années précédant l'événement et liée à la construction d'infrastructures, mais il s'agit d'emplois précaires qui, par définition, disparaissent dès l'événement passé. Malgré l'accueil de la coupe du monde en juin 2010, l'Afrique du Sud a ainsi vu le nombre d'emplois total diminuer de 4,7 % entre juillet 2009 et juillet 2010, notamment à cause d'une baisse de l'emploi dans le secteur de la construction de 7,1 %. Il n'y a donc pas eu les effets multiplicateurs attendus, ce qu'a confirmé une autre étude menée en Allemagne, mon-

4. SZYMANSKI Stefan, « The Economic Impact of the World Cup », *World Economics*, vol. 3, n° 1, janvier-mars 2002, p. 169-177.

5. Selon le taux de conversion en vigueur au 14 avril 2014.

6. GIESECKE James A. et MADDEN John R., *The Sydney Olympics, Seven Years on: An Ex-post Dynamic CGE Assessment*, Melbourne : Centre of Policy Studies (Monash University), *General Paper* n° G-168, 2007.

trant également que l'emploi n'a pas été significativement pérennisé dans les zones accueillant des matchs de la coupe du monde de football 2006⁷.

— En termes de tourisme, les attentes sont également souvent déçues, comme dans la région du Cap en Afrique du Sud, en 2010, où le taux d'occupation des hôtels pendant la coupe du monde a atteint 55 %, en dessous des moyennes observées les années précédentes.

Si les dépenses publiques réalisées pour accueillir un grand événement sportif n'ont pas l'impact escompté sur l'économie du pays d'accueil, on peut pourtant identifier des bénéficiaires. On assiste en effet à une privatisation des bénéfices de tels événements, partagés par une poignée de parties prenantes. La FIFA (Fédération internationale de football association) aurait ainsi réalisé un chiffre d'affaires non imposé de 2,2 milliards d'euros en Afrique du Sud en 2010 (+ 50 % par rapport à 2006). Les partenaires commerciaux de la FIFA et du CIO (Comité international olympique) bénéficient également de conditions très avantageuses pendant l'événement, puisque les organisateurs leur attribuent une exclusivité commerciale dans l'ensemble des zones d'accueil de l'événement. Au niveau local, les grandes entreprises du secteur bâtiment-travaux publics (BTP) profitent de l'opportunité de l'investissement massif en infrastructures. Les bénéfices des cinq entreprises dominantes du BTP en Afrique du Sud ont augmenté de

1 300 % grâce à l'accueil de la coupe du monde entre 2004 et 2009. Dans le même temps, les revenus fiscaux, en pourcentage du PIB, en Afrique du Sud, n'ont augmenté que de 0,7 %, ce qui laisse à penser que les bénéfices perçus par ces firmes n'ont pas profité à l'économie nationale.

On assiste donc à une privatisation des bénéfices qui mérite un vrai débat public sur l'opportunité pour un pays de candidater à l'accueil d'un grand événement sportif.

À long terme

Il est nécessaire de prendre du recul pour évaluer l'impact à plus long terme de l'accueil d'événements sportifs. On peut à ce titre clairement identifier de nombreux échecs et quelques satisfactions.

De nombreux sites ayant engagé des dépenses publiques importantes pour organiser l'accueil de ces grands événements sportifs ont connu des difficultés pour rembourser les emprunts effectués. La Grèce a investi 12 milliards d'euros (5 % de la richesse nette annuelle du pays) pour construire ou développer 36 sites pour les JO d'Athènes en 2004, ce qui a entraîné des coûts de maintenance importants les années suivantes (96,6 millions d'euros en 2005 par exemple) et contribué à la crise de la dette grecque de la fin des années 2000. Au total, on estime que pour Athènes 2004, les dépenses totales ont atteint 14 milliards d'euros pour seulement deux milliards d'euros de recettes.

7. MAENNIG Wolfgang, *One Year Later: A Re-Appraisal of the Economics of the 2006 Soccer World Cup*, Limoges / Iowa City : IASE (International Association of Sports Economists) / NAASE (North American Association of Sports Economists), *Working Paper Series*, n° 0723, 2007.

La piste de luge construite à Turin pour les JO d'hiver de 2006 coûte deux millions d'euros par an sans qu'elle ait une utilisation suffisante depuis la fin des Jeux. Les contribuables grenoblois ont payé jusqu'en 1992 les dépenses engagées par les collectivités territoriales pour l'accueil des JO d'hiver de 1968. Il en est de même pour leurs homologues montréalais qui ont remboursé la dette olympique des JO de 1976 jusqu'en 2006.

Pour la coupe du monde de football 2006, la Corée du Sud a construit 10 nouveaux stades pour une facture de deux milliards de dollars US (1,45 milliard d'euros), soit 0,28 % de son PIB, et le Japon a financé sept nouvelles constructions et trois rénovations pour quatre milliards de dollars US (2,91 milliards d'euros), soit 0,13 % de son PIB. Ces stades, pour l'essentiel surdimensionnés pour les compétitions sportives locales, sont aujourd'hui considérés comme des « éléphants blancs ⁸ ».

Le recul est moins grand en Afrique du Sud, mais les premiers résultats sont assez clairs. L'accueil de la coupe du monde de 2010 a eu un impact négatif pour le gouvernement sud-africain (perte nette de 20 milliards de rands, soit 1,38 milliard d'euros) alors que parmi les 10 stades construits ou agrandis, trois au moins sont déjà considérés comme des « éléphants blancs ».

Pourtant, certaines expériences sont considérées comme des suc-

cès à long terme, du moins selon certains indicateurs. La réussite reconnue des JO d'été de Barcelone provient de l'insertion du projet sportif dans un projet territorial global ⁹. La mise en place des nouvelles infrastructures de contournement du centre-ville jusque-là saturé et la réhabilitation du quartier qui a accueilli le village olympique sont considérées comme deux réussites urbaines de grande ampleur. Elles ont été favorisées par le caractère rassembleur des JO qui a permis de dépasser en peu de temps les blocages sociaux, politiques et financiers. Dans le même ordre d'idées, la réhabilitation du quartier est de la ville de Londres dans le cadre de l'accueil des JO de 2012 est une réussite urbaine reconnue, malgré des dépenses liées à l'accueil de l'événement qui ont presque triplé entre l'estimation de 2005 (3 milliards de livres / 3,63 milliards d'euros) et 2014 (8,92 milliards de livres / 10,8 milliards d'euros).

Pour autant, ces quartiers réhabilités sont aujourd'hui peuplés de classes moyennes supérieures voire aisées. On s'aperçoit donc que, dans les conditions dans lesquelles les grands événements sportifs sont actuellement accueillis, l'impact aussi bien à court qu'à long terme est incertain. Si des réussites existent, elles profitent surtout aux classes aisées et aux institutions proches de l'organisation de l'événement. Et ce résultat d'impact mitigé doit encore être relativisé par la prise en compte des externalités.

8. Expression consacrée pour désigner ce type de réalisations d'envergure, souvent d'initiative publique, mais *in fine* plus coûteuses que bénéfiques, et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier (NDLR).

9. GOUQUET Jean-Jacques, *op. cit.*

Des externalités oubliées

D'un point de vue économique

Il y a tout d'abord toutes les conséquences que doivent subir les populations locales du fait de la corruption dans le pays d'accueil ou des lois d'exception imposées par l'organisateur (FIFA, CIO). Sur le premier point, il est difficile, par nature, d'obtenir des données. Néanmoins, on sait qu'il y a souvent des actes de corruption divers allant de la surfacturation des travaux à travers des chaînes d'intermédiaires et de sous-traitants, à des actions d'intimidation des populations, des trafics divers (prostitution, drogue), du blanchiment d'argent sale ¹⁰...

Ainsi, la coupe du monde de football en Afrique du Sud est un bon exemple d'entente entre grands groupes de travaux publics pour surfacturer la construction des stades ¹¹. L'Afrique du Sud s'est ainsi retrouvée avec des éléphants blancs qui, en plus, lui ont coûté beaucoup plus cher qu'ils n'auraient dû. Dans le même sens, il est couramment admis que la corruption à Sotchi pourrait concerner de 30 % à 40 % de la totalité des 36 milliards d'euros investis dans les JO d'hiver 2014. C'est certainement la construction des 58 kilomètres d'autoroute et de voie ferrée entre Sotchi et la station

de montagne qui soulève le plus de soupçons. Cette infrastructure, facturée six milliards d'euros environ (l'équivalent du coût total des jeux de Vancouver), aboutit à un tarif kilométrique 10 fois supérieur à ce qui est demandé dans les Alpes autrichiennes ou suisses pour des travaux équivalents ¹².

Au-delà de la corruption, les lois d'exception imposées par l'organisateur peuvent là encore générer un manque à gagner considérable pour les populations locales. Avec la coupe du monde, la FIFA durcit régulièrement sa législation sur les restrictions du commerce. Par exemple, les vendeurs de rue perdent leur droit au travail dans les zones exclusives autour des enceintes sportives. Ce genre d'externalités n'a encore jamais été évalué précisément, notamment en termes de conséquences sociales pour un certain nombre de familles, de perte de leur revenu ¹³.

D'un point de vue social

Il existe ici toute une littérature sous la plume de syndicats internationaux, d'organisations non gouvernementales ou d'organismes officiels qui dénoncent les méfaits de l'accueil de grands événements sportifs dans trois directions.

Il y a tout d'abord le problème des déplacements forcés de popu-

10. OLLIER Fabien, « FIFA et CIO : institutions-pilotes du capitalisme prédateur », in Julie DUCHATEL (sous la dir. de), *op. cit.*

11. COTTLE Eddie, *South Africa's World Cup: A Legacy for Whom?*, Durban : University of Kwa-Zulu-Natal Press, 2011.

12. *Sochi 2014: Encyclopedia of Spending. The Cost of Olympics Report by the Anti-Corruption Foundation*, 2014. URL : http://sochi.fbk.info/md/file/sochi_fbk_report_en_1.pdf. Consulté le 5 mai 2014.

13. DUMINY James, *Literature Survey: Mega-Events and the Working Poor, with a Special Reference to the 2010 FIFA World Cup*, Le Cap : African Center for Cities, University of Cape Town / WIEGO (Women in Informal Employment Globalizing and Organizing), 2012.

lation. Les grands événements sportifs entraînent l'expropriation de résidents et la destruction de quartiers populaires pour permettre la construction des infrastructures sportives et non sportives. Le plus souvent (comme à Pékin), les conditions de l'expropriation ne font pas l'objet d'une véritable négociation avec les populations défavorisées qui n'ont pas de solutions alternatives. On peut même assister à des pressions pour accélérer le mouvement d'éviction quand les délais de fin de travaux l'exigent (comme à Sotchi ou à Rio). Le cas le plus extrême peut consister en des expulsions violentes au milieu de la nuit, sans avertissement préalable (Pékin).

Ces expulsions concernent également les habitants de quartiers informels qui doivent être détruits pour accueillir des équipements sportifs, des logements ou des infrastructures diverses. L'Afrique du Sud a ainsi opté pour l'élimination de bidonvilles et le relogement des sans-logis dans des camps de transit. Au Brésil, de multiples *favelas* sont menacées et depuis 2009, l'État de Rio a lancé un vaste programme de construction de près de 15 kilomètres de murs de trois mètres de hauteur autour de 13 *favelas* de la zone sud la plus touristique. De plus, cela est complété par une politique de reconquête des *favelas* avec l'installation d'« unités de police pacificatrice ». On peut se demander ainsi de quel type d'urbanité veulent se réclamer les JO 2016 à Rio¹⁴. De la même façon, pendant le temps de l'événement, on cache les pauvres. Les sans-logis peuvent ainsi être

déplacés ou interdits dans certaines parties de la ville.

Il y a ensuite la ségrégation spatiale qui vient amplifier ces déplacements forcés de population. On assiste en effet, dans toutes les villes d'accueil, à un phénomène de *gentrification* (embourgeoisement des quartiers) à proximité des sites réhabilités. Une deuxième vague d'évictions indirectes a toujours lieu du fait de la hausse du prix du foncier ou des loyers. C'est donc toute la composition sociodémographique du quartier qui va évoluer, avec d'une part l'arrivée de classes aisées et d'autre part le départ des classes modestes qui ne peuvent plus se maintenir dans un quartier réhabilité. Ces populations vont rejoindre des quartiers en voie de marginalisation.

Il y a enfin le *dumping* social qui est régulièrement dénoncé comme une atteinte évidente aux principes qui devraient en théorie se trouver au fondement même de l'éthique sportive. Il s'agit en premier lieu de l'atteinte au droit du travail dans le cadre de la construction des infrastructures. Pour tenir les délais, il peut être imposé des conditions de travail allant jusqu'au décès d'ouvriers (Afrique du Sud, Brésil, Qatar). Il s'agit en second lieu du non-respect d'engagements pris auprès des travailleurs afin de minimiser les coûts. C'est le cas par exemple de salariés sous-payés (Afrique du Sud, Brésil), voire tenus en état de privation de liberté (Qatar). Les organisations sportives internationales ne contribuent pas suffisamment à

14. BORJUS Olivier, « Rio de Janeiro olympique : murs tropicaux, *favelas* et *gentrification* », 2010. URL : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00499344>. Consulté le 5 mai 2014.

faire respecter les droits du travail ainsi que le versement de salaires corrects en incluant par exemple ces aspects dans leurs cahiers des charges avec sanctions à l'appui ¹⁵.

D'un point de vue environnemental

Parmi les très nombreux problèmes, il y a tout d'abord l'empreinte carbone des grands événements sportifs qui dépend en grande partie du transport international. Par exemple, l'empreinte de la coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud a été estimée à 2,8 millions de tonnes de CO₂ équivalent. Le seul transport international représentait 67,4 % du total pour la mobilité des joueurs et des spectateurs. On estime que cette empreinte est huit fois supérieure à celle de la coupe du monde 2006 en Allemagne. Compte tenu de la localisation du Brésil et de l'étendue du pays, l'empreinte carbone devrait être également très élevée pour le Mondial 2014 ¹⁶. Cela pose le problème de l'internalisation de tels effets externes (augmentation du prix des billets d'avion, des tickets d'entrée pour les spectateurs venant de loin...).

Il y a ensuite l'exemple d'organisation de grands événements comme les JO de Sochi qui constituent un véritable désastre écologique. Selon

un rapport du WWF ¹⁷, les principales erreurs commises sont les suivantes : localisation du *cluster* olympique sur le territoire d'un parc national ; constructions dans des zones à risques ; études d'impact insuffisantes du fait d'un manque d'informations de base sur l'environnement ; destruction des frayères à saumons de la rivière Mzymta et de tout son écosystème ; destruction de milliers d'hectares de forêts primaires datant de l'ère tertiaire ; destruction de sites d'hibernation, de couloirs de migrations d'espèces sauvages... Dans le même sens, la législation relative à la protection de l'environnement a singulièrement reculé au prétexte de l'organisation des Jeux. Par exemple, l'interdiction d'organiser des grands événements sportifs dans un parc national a été amendée, l'autorisation d'abattre des espèces rares d'arbres a été donnée..., ceci au mépris du nouveau principe de non-régression du droit de l'environnement.

Quand on réunit toutes ces externalités négatives, on se rend compte qu'il est loin d'être évident de considérer que les grands événements sportifs constituent une opportunité intéressante pour le pays d'accueil. On est en droit de savoir s'il est rationnel de continuer dans la course à l'accueil pour faire monter les enchères et connaître la « malédiction du vainqueur ¹⁸ », voire s'il ne

15. SOLIDAR SUISSE, « Le mondial 2014 au Brésil : une fête pour toutes et tous ? », dossier, 2012. URL : http://www.solidar.ch/data/oDFO6392/Dossier_layout_F.pdf. Consulté le 5 mai 2014.

16. *Sustainable Brazil: Social and Economic Impacts of the 2014 World Cup*, São Paulo : Ernst & Young Terco, 2011.

17. Voir « Mistakes of Sochi-2014 », sur le site de l'antenne russe du WWF (World Wide Fund for Nature). URL : <http://www.wwf.ru/about/positions/sochi2014/eng>. Consulté le 5 mai 2014.

18. ANDREFF Wladimir, « The Winner's Curse: Why is the Cost of Mega Sporting Events so Often Underestimated? » in Wolfgang MAENNIG et Andrew ZIMBALIST (sous la dir. de), *International Handbook on the Economics of Mega Sporting Events*, Cheltenham / Northampton : Edward Elgar, 2012.

serait pas raisonnable de revoir complètement les instruments d'aide à la décision et les modalités de prise de décision.

Éléments de prospective

Pour l'organisation des grands événements sportifs en cours ou à venir (coupe du monde de football 2014 au Brésil, JO 2016 à Rio, coupe du monde de football 2018 en Russie et 2022 au Qatar), il faut se demander si l'on n'est pas en train de refaire les mêmes erreurs que celles que nous venons de dénoncer. Dans un premier temps, nous revenons sur la question fondamentale de l'héritage des grands événements sportifs. Dans un second temps, nous discutons de nouvelles modalités de prise de décision.

La question de l'héritage

Héritage tangible

Aujourd'hui, la première hantise des organisateurs de grands événements sportifs est le problème des éléphants blancs. Par le passé, les grands événements sportifs ont donné lieu à la construction d'infrastructures surdimensionnées qui, par la suite, ne servaient à rien faute d'un club résident, d'une demande suffisante de spectateurs ou d'un financement des coûts de fonctionnement à la hauteur. C'est ce qui risque d'arriver à nouveau dans le cas du Brésil où quatre stades de la coupe du monde 2014 (Brasília,

Cuiabá, Manaus et Natal) ne correspondent pas à des besoins réels (en moyenne 2 000 à 4 000 spectateurs pendant le championnat).

La solution existe en partie avec la mise en place d'infrastructures temporaires ou démontables¹⁹. Londres a déjà expérimenté de tels équipements temporaires pour les JO 2012. Cette solution n'est pas moins coûteuse que la construction d'infrastructures pérennes, mais elle économise ensuite tous les coûts de fonctionnement. Ce recyclage d'équipements sportifs va être au centre de la stratégie du Qatar pour la coupe du monde 2022. Il est certain que 12 stades de grande capacité surpassent très largement les besoins de cet État. Le projet est donc de démanteler ces stades et de les reconstituer à échelle adaptée pour les réinstaller dans des pays pauvres. C'est ainsi un enjeu considérable pour les organisations sportives internationales d'imposer, dans leur cahier des charges, des équipements suffisamment flexibles pour correspondre à la demande de long terme²⁰.

La deuxième question relative à l'héritage concerne les infrastructures non sportives. À l'occasion des grands événements sportifs, de multiples infrastructures sont modernisées : autoroutes, aéroports, lignes à grande vitesse, stations d'épuration..., avec des effets de long terme escomptés sur la productivité d'ensemble du territoire d'accueil. Encore faut-il que ces infrastructures soient au service de ceux qui en ont le plus besoin, ce qui n'est pas né-

19. LE ROUX Hein, « Cost Model: Sporting Venues », *Building Magazine*, janvier 2012.

20. RIDLEY Rob, « Hunting White Elephants », *SportBusiness International*, n° 185, décembre 2012.

cessairement le cas. C'est l'exemple du Gautrain, premier train à grande vitesse construit pour la coupe du monde en Afrique du Sud, qui ne profite qu'aux classes supérieures et aux touristes.

Cela pose tout le problème du calcul du coût d'opportunité de tels équipements : l'investissement n'aurait-il pas rapporté plus à la société s'il avait été consacré à des secteurs comme le logement, l'éducation, la santé, la culture... Au vu des résultats passés, il n'est pas certain que l'héritage tangible des grands événements sportifs soit à la hauteur des espérances. De plus, l'événement sportif devient un simple prétexte au service d'un projet plus général de modernisation urbaine et d'accès au statut de ville mondiale, ce qui ne résout pas nécessairement les problèmes sociaux les plus urgents. Au contraire, ces investissements sont mis au service d'une oligarchie dont l'objectif est d'appartenir à une élite mondiale, les grands événements sportifs permettant d'en donner une preuve.

Héritage intangible

L'objectif des pays d'accueil est généralement double : améliorer leur image sur la scène internationale ; renforcer l'unité nationale.

Sur le premier point, il est difficile de faire des prévisions, tant ce type d'héritage relève d'une grande subjectivité dans son évaluation. On peut néanmoins s'attendre à des évolutions dans les années à venir autour des grands événements sportifs qui sont de plus en plus

critiqués sur leur volet social et environnemental, d'où une dégradation de l'image du pays d'accueil. La coupe du monde au Qatar est une bonne illustration de la difficulté croissante qu'aura ce pays à justifier la légitimité de sa candidature à l'heure de l'accélération du réchauffement climatique. Il en est de même pour le Brésil qui risque de souffrir d'une dégradation de son image comme auparavant la Grèce, le Portugal, la Chine, l'Afrique du Sud ou la Russie. L'opinion publique internationale a tendance à retenir les aspects négatifs de l'héritage et les organisations sportives internationales feraient bien de se demander si l'on n'est pas en train d'atteindre un seuil d'acceptabilité sociale de manifestations considérées comme un « barnum » ou comme « les jeux du cirque de l'ère marchande ». Des travaux de prospective sur le cycle de vie des grands événements (JO) commencent à être menés, compte tenu de l'inquiétude d'un certain nombre d'experts sur l'avenir du sport (encadré ci-contre).

D'un point de vue interne aux pays d'accueil, l'exemple brésilien est édifiant pour venir contrecarrer l'image traditionnellement véhiculée de l'héritage intangible des grands événements sportifs. Ces événements sont réputés produire des émotions qui renforceraient la fierté nationale, l'identité nationale, l'intégration sociale des minorités²¹. Le Brésil risque de laisser un autre héritage autour du rejet de ce type d'événement. Des manifestations de rue de plus en plus nombreuses dénoncent le gaspillage économique

21. PREUSS Holger, « The Contribution of the FIFA World Cup and the Olympic Games to Green Economy », *Sustainability*, vol. 5, août 2013, p. 3581-3600.

L'HÉRITAGE DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Une littérature abondante commence à s'intéresser à l'analyse économique du cycle de vie des grands événements sportifs autour de quatre phases : candidature, préparation (dont mise en place des infrastructures), déroulement de la manifestation, et héritage à long terme. Une bonne synthèse de ces travaux a été réalisée par Wolfgang Maennig et Andrew Zimbalist¹. Aujourd'hui, des réflexions sont en cours, notamment sur le futur de la coupe du monde de football au Brésil², en Russie³ et au Qatar⁴, en s'appuyant en particulier sur des résultats importants tirés de la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud⁵.

Dans tous ces travaux, il est reconnu l'existence de deux types d'héritage⁶ : un héritage tangible (stades, infrastructures) et un héritage intangible (image de marque internationale, identité nationale). Sur l'héritage tangible, la préoccupation des chercheurs se concentre sur deux points essentiels : le problème des « éléphants blancs » d'une part, et celui des coûts d'opportunité d'autre part (ne vaudrait-il pas mieux investir ailleurs que dans le spectacle sportif ?). Sur l'héritage intangible, tout le monde reconnaît la très grande difficulté de l'exercice du fait que le calcul s'adresse ici à la catégorie des externalités économiques. Au final, la communauté des économistes regrette souvent que l'on instrumentalise la valeur très aléatoire de cet héritage intangible pour compenser des résultats souvent décevants autour de l'héritage tangible.

J.-J.G.

1. MAENNIG Wolfgang et ZIMBALIST Andrew (sous la dir. de), *International Handbook on the Economics of Mega Sporting Events*, Cheltenham / Northampton : Edward Elgar, 2012.

2. CARDOSO Marcos Vinicius, FLEURY Fernando A. et MALAIA João Manuel, « World Cup Legacy and Pertaining Impacts on São Paulo City's Future », *Future Studies Research Journal*, vol. 5, n° 1, janvier-juin 2013, p. 168-201.

3. WARSHAW Andrew, « Russia 2018 Review Reports Good Progress and Highlights Legacy », *Inside World Football*, 13 mai 2013. URL : <http://www.insideworldfootball.com/world-cup/russia-2018/12518-russia-2018-review>. Consulté le 5 mai 2014.

4. *Qatar National Vision 2030*, 2008. URL : http://www.gsdp.gov.qa/portal/page/portal/gsdp_en/qatar_national_vision/qnv_2030_document/QNV2030_English_v2.pdf. Consulté le 5 mai 2014.

5. COTTLE Eddie, *South Africa's World Cup: A Legacy for Whom?*, Durban : University of KwaZulu-Natal Press, 2011.

6. PREUSS Holger, « The Conceptualisation and Measurement of Mega Sporting Events Legacies », *Journal of Sport and Tourism*, vol. 12, n° 3-4, 2007, p. 207-227.

de ressources rares alors que les besoins de base ne sont pas satisfaits. De plus, les conséquences précédemment décrites en termes d'accentuation de la ségrégation spatiale dans les grandes villes d'accueil vont renforcer le sentiment de dualisation de la société brésilienne. Les grands événements sportifs sont susceptibles d'être tenus pour responsables de l'augmentation des inégalités dans un pays déjà fortement inégalitaire.

Le choix des instruments d'aide à la décision

Un risque d'instrumentalisation

La décision d'accueillir des grands événements sportifs est éminemment politique. Dans ce cadre, les décideurs commandant des études *ex ante* dont les résultats doivent justifier l'accueil de ces événements en faisant miroiter des retombées économiques considérables. Non

seulement ces calculs reposent souvent sur des bases scientifiques faibles, mais, en plus, ils ne sont pas légitimes. La justification de l'accueil d'un événement doit se faire au vu d'un calcul de rentabilité sociale et non d'un calcul de retombées économiques ²².

Un rapport rendu en 2003 par le cabinet Grant Thornton (GT), pendant la campagne de candidature de l'Afrique du Sud pour l'accueil de la coupe du monde 2010, illustre ce type de résultat ²³. Il prévoyait que l'Afrique du Sud bénéficierait, grâce au Mondial, d'un gain de 4,9 milliards de rands (338 millions d'euros), alors que les estimations réalisées après l'événement démontrent que le pays a perdu 20 milliards de rands (1,38 milliard d'euros). Cette erreur impressionnante s'explique notamment par la différence entre les dépenses réelles du gouvernement sud-africain (calculées en 2010) et la prévision de 2003, ce qui correspond à une sous-estimation de 1 709 % par le cabinet.

De son côté, le Brésil a fait appel au cabinet Ernst&Young pour estimer l'impact de l'accueil de la coupe du monde 2014. D'après le rapport ²⁴, les effets économiques sur le pays seront remarquables : 142,4 milliards de réals (45,75 milliards d'euros) injectés dans l'économie brésilienne sur la période 2010-14, générant 3,6 millions d'emplois et 36,5 milliards de réals (11,73 mil-

liards d'euros) de revenus pour les habitants. Au final, l'accueil de la coupe du monde augmenterait le PIB de 1,8 %. Ces chiffres sont tout à fait comparables à ceux proposés par GT en Afrique du Sud.

Ces cabinets vendent aussi des éléments qualitatifs de nature à légitimer l'accueil au-delà de l'impact économique pur, mais dont la faible scientificité rend peu crédibles les évaluations (exemple : instrument de « *soft power* »).

Dans le même temps, des études d'impact *ex ante* ou *ex post*, sont réalisées par des chercheurs indépendants mais aboutissent à des résultats inconsistants. Très souvent, les études de retombées économiques de grands événements sportifs surévaluent considérablement les résultats du fait d'erreurs plus ou moins grossières dans l'application des théories économiques : non-prise en compte de l'effet de substitution ; non-prise en compte du déplacement temporel de dépenses de consommation ou d'investissement ; omission des effets d'éviction en matière de consommation ou d'investissement ; omission des fuites hors territoire ou, au contraire, double comptabilisation pour les injections.

Sur la base de ces erreurs, on aboutit à des résultats surprenants. Pour la candidature de Paris aux JO de 2012, une étude du Boston Consulting Group (BCG) de 2004 ²⁵

22. BARGET Éric et GOUGUET Jean-Jacques, *Événements sportifs. Impacts économique et social*, Bruxelles : De Boeck, 2010.

23. GRANT THORNTON KESSEL FEINSTEIN, *South Africa 2010: Soccer World Cup Bid. Economic Impact - Executive Summary*, 2003, cité in Eddie COTTLE, *op. cit.*

24. *Sustainable Brazil [...]*, *op. cit.*

25. *Évaluation des impacts économiques des JO à Paris. Principaux éléments d'analyse*, Boston : BCG, 17 juin 2004, non publié.

annonçait 42 000 emplois pérennes et 35 milliards d'euros de retombées dans les sept années suivant les Jeux. Pour la coupe du monde de rugby de 2007 en France, une étude de l'ESSEC de 2007²⁶ prévoyait huit milliards d'euros de retombées économiques, dont quatre milliards avant et pendant l'événement, alors qu'une étude académique a calculé *ex post* un impact économique et social de 500 000 euros²⁷. Pour le tournoi de Flushing Meadows, la ligue américaine de tennis estimait ses retombées économiques à 3 % de l'impact annuel total du tourisme à New York, ce qui est tout simplement insensé²⁸. Le cabinet américain Aecom avait estimé à quatre milliards d'euros l'impact économique de l'accueil de la coupe du monde de football en 1994 pour les États-Unis, alors que les économistes académiques ne trouvent aucune trace d'impact.

On comprend ainsi pourquoi les dossiers de candidature à l'organisation de grands événements sportifs restent le plus souvent secrets. Les résultats des études qu'ils utilisent sont commandés pour légitimer une décision politique plutôt que pour démontrer une quelconque utilité sociale²⁹. Ces calculs de retombées économiques ne sont pas légitimes pour justifier de l'organisation d'un grand événement sportif. Il faut pour cela un calcul

de rentabilité sociale. Dans l'idéal, il serait même souhaitable d'effectuer un calcul coûts/bénéfices *ex ante* comme instrument d'aide à la décision, et un calcul de retombées *ex post* pour bénéficier de données réelles fiables.

Vers des choix démocratiques

L'accueil de grands événements sportifs doit-il être laissé au seul choix des experts ou doit-il relever d'un vrai débat public ? Des référendums ont déjà été expérimentés dans le cas des JO d'hiver, à Munich, Oslo ou Saint-Moritz. Par exemple, pour Munich, la victoire du « non » au référendum a traduit la crainte exprimée par les citoyens de la détérioration de l'image de la ville du fait de l'endettement, de l'altération de l'environnement ou du coût d'opportunité des Jeux. À la suite des jeux de Sotchi, l'appréhension d'une facture démesurée et du bétonnage de la montagne cristallisent les oppositions à ce type de projets dans les pays concernés. Cela pose donc tout le problème de l'accueil des grands événements sportifs dans des pays démocratiques.

De plus en plus, un tel accueil se fait dans des pays émergents mais également dans des pays à régime politique autoritaire qui sont capables d'imposer des choix qui ne seraient pas nécessairement admis

26. *Les Retombées économiques de la coupe du monde de rugby 2007 en France. Étude pour le comité d'organisation France 2007*, Paris : ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), Chaire européenne de *marketing* sportif, 27 avril 2007.

27. BARGET ÉRIC et GOUGUET Jean-Jacques, *De l'évaluation des grands événements sportifs. La coupe du monde de rugby 2007 en France*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2010.

28. BAADE R., « Be Careful What You Wish For: A Cautionary Note for City Suitors for the 2012 Summer Olympic Games », document de travail non publié, 2005.

29. CROMPTON John L., « Economic Impact Studies: Instruments for Political Shenanigans? », *Journal of Travel Research*, vol. 45, août 2006, p. 67-82.

dans une démocratie. Il faut bien reconnaître en effet que les conditions imposées par les grandes organisations sportives internationales peuvent apparaître insupportables aux classes populaires de pays démocratiques qui vont résister. Faut-il alors cautionner la position consistant à donner leur préférence à l'organisation des grands événements sportifs dans des régimes forts qui sont capables de garantir l'acceptation sociale des coûts d'organisation ?

Pour éviter de tels abus, de nouvelles procédures de décision devraient être testées, quitte à accepter des remises en cause d'un certain nombre de projets. L'expérience montre que les conférences de citoyens peuvent constituer un rempart contre la mise en place de grands projets inutiles. L'heure est à la lutte contre la démesure et il est néces-

saire de répondre à des questions préalables avant de lancer l'accueil de grands événements : quelles seront les conséquences d'un tel accueil ? Au profit et au détriment de qui se fera une telle organisation ? La prise de décision de l'accueil est-elle démocratique ? Avec la mise en place de conférences de citoyens, il n'est pas certain que les événements sportifs tels que nous les connaissons aujourd'hui puissent se maintenir, tant leurs coûts ne compensent pas nécessairement leurs avantages.



Nous venons de suggérer que l'accueil de grands événements sportifs ne contribue pas nécessairement à l'amélioration du bien-être des populations des pays concernés. La décision d'accueil n'est pas toujours prise

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET JO D'HIVER DU FUTUR

Une étude menée par l'université de Waterloo au Canada ¹ a cherché à déterminer si les 19 sites qui ont accueilli les Jeux d'hiver dans le passé pourraient continuer à le faire dans la deuxième moitié du XXI^e siècle. Compte tenu du réchauffement climatique, parmi de multiples indicateurs testés, deux ont été retenus : la probabilité que la température du jour reste suffisamment basse pour éviter le dégel des pistes ; la probabilité que le manteau neigeux reste supérieur à 30 cm. Une station sera éligible à l'accueil des Jeux si un ou les deux indicateurs sont satisfaits dans plus de 75 % des hivers. Les prévisions ont été effectuées sur la base de données météorologiques mondiales combinées à des scénarios du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Dans le scénario le plus pessimiste, les résultats obtenus pour 2080 sont les suivants :

- Stations non fiables : Sotchi, Grenoble, Garmisch-Partenkirchen, Chamonix, Vancouver, Squaw Valley, Sarajevo, Oslo, Innsbruck, Turin, Nagano.
- Stations à haut risque : Lillehammer, Lake Placid.
- Stations fiables : Sapporo, Salt Lake City, Saint-Moritz, Cortina d'Apezzo, Calgary, Albertville.

J.-J.G.

1. SCOTT Daniel, STEIGER Robert, RUTTY Michelle et JOHNSON Peter, « The Future of the Winter Olympics in a Warmer World », Waterloo : University of Waterloo, janvier 2014.

CATASTROPHE DE FUKUSHIMA ET JO DE TOKYO 2020

Selon les spécialistes et de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG), la situation de la centrale de Fukushima (où s'est produite la catastrophe nucléaire de mars 2011) n'est absolument pas sous contrôle. De plus, le démantèlement d'une telle centrale demandera une cinquantaine d'années environ. D'ici là, la fragilité des installations est telle que tout risque d'accident majeur est loin d'être écarté. Dans ces conditions, fallait-il organiser les jeux Olympiques de 2020 à Tokyo ? Au minimum, un certain nombre de scientifiques et d'ONG suggèrent que le Comité international olympique finance une étude scientifique internationale indépendante pour évaluer le niveau réel du risque d'accueillir ces Jeux ¹.

J.-J.G.

1. Voir la lettre du professeur Helen Caldicott (Helen Caldicott Foundation) à Thomas Bach (président du CIO) le 23 janvier 2014. URL : <http://akiomatsumura.com/wp-content/uploads/2014/03/Helen-Caldicott-IOC-Letter1.pdf>. Consulté le 6 mai 2014.

de façon démocratique, mais plus souvent par les parties prenantes qui ont des intérêts dans l'événement. Cela implique une révision globale de la conception de tels événements qui sont devenus totalement démesurés. C'est certainement la condition indispensable pour garantir l'organisation future de ces événements qui sont de plus en plus ouvertement contestés dans les pays démocratiques. Les promesses de bénéfices considérables tant tangibles qu'intangibles ne font plus rêver. Si on rajoute la nécessité de respecter des contraintes environnementales de plus en plus vitales comme celles liées au réchauffement climatique, l'avenir des grands événements sportifs tels que nous les connaissons aujourd'hui n'est plus assuré.

Les organisations sportives internationales vont devoir accepter de prendre en compte ces nouvelles

demandes de la société civile, sous peine de se voir opposer des résistances de plus en plus fortes de la part des populations concernées. Ou bien il suffira d'attendre les contraintes environnementales qui se profilent. Par exemple, une prospective menée par une équipe canadienne a montré que pour les jeux Olympiques d'hiver de 2080, il ne resterait que très peu de lieux capables d'accueillir les Jeux, faute de neige ³⁰. Dans le même sens, on peut s'interroger sur l'organisation des JO d'été 2020 à Tokyo compte tenu des conséquences potentielles de la catastrophe de Fukushima. La transition écologique en cours nous conduira peut-être vers un autre mode d'organisation économique et sociale qui ne connaîtra plus le spectacle sportif. Le futur du sport reste à écrire en fonction des hypothèses que l'on peut poser sur l'issue des grands défis planétaires actuels. ■

30. SCOTT Daniel, STEIGER Robert, RUTTY Michelle et JOHNSON Peter, « The Future of the Winter Olympics in a Warmer World », Waterloo : University of Waterloo, janvier 2014. Voir encadré ci-contre.

NE LOUPEZ PLUS LA SORTIE DE VOTRE MAGAZINE !



Presstalis (S) Paris - 3529 - 2010 (S) - © Capital de France, 2014 - Crédit photo : iStock



L'APPLICATION POUR :

- Explorer l'offre presse magazine
- Découvrir les couvertures, les sommaires...
- Être alerté dès la parution de votre titre préféré
- Géolocaliser le point de vente le plus proche où le titre est disponible
appeler directement le point de vente, connaître ses horaires



presstalis



TÉLÉCHARGEZ-LA DÈS MAINTENANT
SUR VOTRE SMARTPHONE

Disponible sur iPhone
App Store

Disponible sur
Google play